



Communiqué de presse

Nancy, le 21 septembre 2021

Rubriques : *Emploi | Formation | Entreprises | Économie Grand Est*

## BAROMÈTRE 2021 DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DANS LE GRAND EST 8 actifs sur 10 concernés, la rémunération comme facteur déterminant

Réalisée auprès de la population active du Grand Est en 2021, une étude portant sur l'évolution professionnelle vient de livrer ses résultats. Parmi les principaux marqueurs, elle souligne la très forte proportion de personnes désireuses de mettre en perspective leur carrière et le rôle clé que la rémunération joue dans les démarches entreprises.

Du 22 juillet au 5 août 2021, l'institut IFOP a mené, sur demande de CCI Formation EESC et du CIBC 54 (Centre interinstitutionnel de bilan de compétences de Meurthe-et-Moselle), une enquête auprès d'un échantillon de 201 personnes représentatif de la population salariée de la région Grand Est, afin d'établir un baromètre territorial sur la perception, le degré de connaissance et les attentes du public en matière d'évolution professionnelle.

L'évolution professionnelle fait-elle partie intégrante de la vie des élèves, des étudiants, des personnes en emploi ou sans emploi ? Quel impact a-t-elle sur leur parcours ? Comment est-elle appréhendée ou envisagée, accueillie par l'entourage, évoquée avec l'employeur ? Quel est le degré de connaissance des dispositifs existants ? Autant de points d'analyses que l'étude a permis d'approfon-



dir et dont il ressort plusieurs enseignements significatifs.

### LE SECTEUR DES SERVICES EN PROGRESSION

**Sur ces trois dernières années, plus d'un tiers des salariés du Grand Est (38%) ont connu une ou plusieurs évolutions professionnelles**, une tendance très marquée dans le secteur des services (52%, en progression de 2 points par rapport à 2020) mais qui chute dans l'industrie (35%, baisse de 12 points), du commerce (34%, baisse de 11 points) ou de l'administration (26%, baisse de 10 points). Dans les faits, ces évolutions se concrétisent sous différentes formes : une meilleure rémunération (à 45%), davantage de responsabilités (à 39%), un changement de statut (à 26%), une meilleure reconnaissance (à 22%) et plus de qualification (à 21%). La progression sala-

riale concerne surtout les plus jeunes (58% des moins de 30 ans) et les professions intermédiaires (à 57%), tandis que pour les cadres l'évolution se traduit plutôt par un accroissement des responsabilités (à 50%).

## UN SOUHAIT D'ÉVOLUTION MAJORITAIRE LIÉ AU SALAIRE

Si, en moyenne sur ces trois dernières années, le Grand Est a connu moins d'évolutions professionnelles que les autres régions (8 points de moins), ce phénomène ne remet pas en cause **la motivation des salariés qui confirment à 78% leur souhait d'évoluer durant ces deux prochaines années** (8 salariés sur 10 ont engagé des démarches en ce sens), soit une augmentation de 8 points par rapport à 2020.

**Un enclin là aussi lié, pour 60% des sondés, au besoin d'augmenter la rémunération** (relever de nouveaux défis arrivant en 2<sup>e</sup> position à 42%) et qui implique particulièrement les jeunes dont la marge de progression reste importante (92% des moins de 30 ans sont concernés), mais aussi ceux qui ont déjà connu une évolution ces trois dernières années et veulent poursuivre le cycle vertueux (à 79%). 27% des personnes consultées citent d'ailleurs un meilleur salaire comme principal corolaire d'une possible évolution professionnelle, une association qui arrive en tête devant la qualification à 16% et les responsabilités à 14%. Cette potentialité est plus fréquemment mise en avant par les femmes (à 36% contre 20% pour les hommes) qui doivent faire face aux inégalités salariales et par les catégories populaires aux revenus plus faibles (à 30% contre 26% pour les catégories aisées).

Autre point notable : le désir d'évoluer professionnellement s'accompagne pour 55% des sondés du souhait de rester dans le même secteur d'activité.

## LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, UN DISPOSITIF À PRENDRE EN COMPTE

Si 8 personnes interrogées sur 10 confirment avoir engagé des démarches pour évoluer dans leur carrière, il s'avère que seule la moitié des salariés ont évoqué cette question avec leur employeur (40%, en baisse de 5 points par rapport à 2020). Toutefois, on note une augmentation significative des recherches par soi-même (37%, 9 points de plus), une proportion qui passe même à 56% pour ceux qui ont déjà acté leur décision. Concernant les dispositifs d'évolution professionnelle existants, les plus connus sont le CPF (Compte personnel de formation) à 92%, le bilan de compétences à 91% et la VAE (Validation des acquis de l'expérience) à 84%. **Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) est lui cité à 37%, une proportion démontrant l'importance du besoin de communication autour de ce service gratuit et personnalisé et qui sera au cœur de la Semaine de l'évolution professionnelle organisée partout en France en octobre prochain.**

### SEMAINE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

► [semaine-evolution-professionnelle.fr](http://semaine-evolution-professionnelle.fr)

Du 4 au 15 octobre 2021, partout en France se déroulera la Semaine de l'évolution professionnelle : une série de webinaires pilotée par les opérateurs régionaux du Conseil en évolution professionnelle et animée par des experts avec lesquels le public pourra échanger. Entièrement gratuites, ces visioconférences sont accessibles à tous, quels que soient l'âge, le niveau de formation, le statut, la fonction ou le domaine d'activité, ainsi qu'aux entreprises.

Baromètre IFOP complet à charger

► [www.mon-service-cep.fr/wp-content/uploads/2021/09/pres-ge.pdf](http://www.mon-service-cep.fr/wp-content/uploads/2021/09/pres-ge.pdf)



## MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

### Au sujet du Conseil en évolution professionnelle

► [mon-service-cep.fr/region/grandest](https://mon-service-cep.fr/region/grandest)

Dans le cadre de la loi pour la « *Liberté de choisir son avenir professionnel* », l'État a créé France compétences, agence nationale chargée du financement et de l'application des initiatives liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage. En 2020, France compétences a lancé « *Mon conseil en évolution professionnelle* », un service d'accompagnement gratuit, personnalisé et ouvert à tous pour faire le point sur son avenir professionnel. Dans huit régions, France compétences a sélectionné des opérateurs chargés de délivrer ce service aux salariés du secteur privé et aux indépendants. **En Grand Est, cette mission est assurée par CCI Formation EESC.**

### Au sujet de CCI Formation EESC

► [cciformation-eesc.fr](https://cciformation-eesc.fr)

Fondée en 1977, CCI Formation EESC (École d'enseignement supérieur consulaire) est l'une des huit filiales de GALAXCCI, un ensemble de pôles autonomes et opérationnels regroupés autour de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle. Chaque année, grâce à ses huit sites dédiés, elle forme sur le département 54 plus de 5 000 personnes (1200 apprentis, 2200 demandeurs d'emploi, 1200 jeunes déscolarisés, 700 salariés en formation continue, etc.) et a répondu aux besoins des 22 000 entreprises depuis son lancement. Du CAP au BAC +5 en alternance, en passant par la VAE, CCI Formation EESC regroupe une soixantaine de conseillers, répartis sur près de 50 sites, à même d'apporter un accompagnement gratuit en matière d'évolution professionnelle, dans le respect des valeurs d'ouverture, humaines, pédagogiques et professionnelles qu'elle défend.

## Contacts

### Mon conseil en évolution professionnelle

Nicolas Mougeot  
Chargé de Communication  
CCI Formation EESC  
3 rue du Mouzon - 54520 Laxou  
Tél. +33 (0)3 83 85 61 06  
[n.mougeot@eesc.fr](mailto:n.mougeot@eesc.fr)

### Relations presse et médias

SG Organisation  
Anthony Humbertclaude  
50 rue Saint-Georges - 54000 Nancy  
Tél. +33 (0)3 83 28 58 05  
[presse@sg-organisation.com](mailto:presse@sg-organisation.com)

Pour s'inscrire à la newsletter du CEP Grand Est :  
<https://bit.ly/newsletter-CEP>